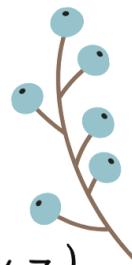


Hiver 2020 N°46

La Gazette

Journal municipal de Saint Sixte (47)



Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année de la part de toute l'équipe du Conseil Municipal .



Retrouvez les informations et actualités de la commune sur le site :

<http://st-sixte-47.fr/>

<https://www.facebook.com/Village-de-Saint-Sixte-47>



Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

Mardi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 17h30

Mairie: 05 53 87 31 60

En cas d'urgence : 06 31 10 75 31

Directeur de la publication : David Sanchez. Rédaction, photos et illustrations : Romaric Croquet, Judith Cousin, David Sanchez, Roland de Lussy, et droits réservés.

Conception : mairie de St-Sixte. Tirage : 180 ex - *Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.*

Mot du maire

David Sanchez



Mesdames, messieurs, chers amis,

Toute l'équipe municipale et les agents, Alexandra et Sandrine se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021. Il est de coutume de souhaiter qu'elle soit simplement meilleure

que la précédente, tout du moins sur le plan sanitaire, chose qui semblerait aisée. Toutefois, l'évolution de ce contexte sanitaire en ce début d'année n'inspire pas des jours bien meilleurs sur le court terme.

Alors il faut garder espoir, se serrer les coudes et être résilients. Mais comment être résilient lorsqu'on connaît une situation économique critique quand on est commerçant, lorsqu'on a perdu notre emploi, lorsqu'on doit fermer définitivement les portes d'une association ou lorsque notre état de santé se détériore.

L'OMS définit la santé comme un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité. Pourtant, la santé telle qu'elle nous est présentée ces derniers mois apparaît comme dépendant seulement de l'absence de maladie. Je déplore que le bien-être physique avec notamment la fermeture des clubs de sports et des salles de remise en forme disparaisse de cette définition.

Je déplore aussi que le bien-être mental et social avec la fermeture de tous les lieux d'interactions sociales et culturelles et l'interdiction des rassemblements disparaissent de cette définition.

Qu'advient-il de tous nos jeunes étudiants privés de cours et de contact sociaux si important à leur développement depuis ces si nombreux mois ? Fatalement, ces choix pour endiguer l'épidémie sur le court terme auront des répercussions sur le long terme. Tant du point de vue économique que du point de vue de la santé mentale de l'ensemble de nos concitoyens.

Travaillant dans le domaine du handicap, je note déjà des problématiques renforcées liées à

l'isolement des publics fragiles et présentant des états de santé qui se dégradent.

Cette année 2020 laissera des traces et figurera dans les années à venir comme une plaie ouverte, comme celles dont de simples points ne suffisent pas à refermer.

Les vœux cette année ne pourront malheureusement pas se faire en présentiel, conformément au décret du 29 octobre 2020.

C'est à travers cette gazette que je vous renouvelle mes vœux qui auront donc une saveur bien fade cette année. J'ai une pensée toute particulière pour ces familles endeuillées par la maladie et pour toutes celles touchées indirectement par la crise sanitaire.

Toutefois, l'équipe municipale s'active en coulisse et espère faire émerger de nouveaux projets cette année : l'aménagement des bords de lacs et des chemins de randonnées pour embellir notre territoire, la rénovation énergétique de l'école et le relamping des luminaires de la commune pour la transition écologique et la sécurisation des infrastructures routières. Nous espérons aussi continuer à accompagner nos associations qui font vivre socialement le village et notre Comité des fêtes qui doit redevenir le poumon des festivités !

Les enfants ne seront pas en reste car une réflexion est en cours pour un réaménagement de l'aire de jeu. L'équipe municipale s'engage pour le réinvestissement de nos espaces et comptera sur le soutien de l'Etat, du Département et de l'Agglomération d'Agen pour mener à terme ses projets.

Il nous est autorisé d'espérer des jours meilleurs en attendant un retour à la normale, en espérant finalement que cette année 2021 soit meilleure que l'année précédente, à tout point de vue !

Mr le Maire

David SANCHEZ

Les nouveau-nés 2020

Félicitations aux parents des nouveau-nés de cette année 2020. Nous avons le plaisir d'agrandir notre village avec la naissance de Ava REY née le 18 Avril, la naissance de Maël BOUVARD né le 4 Juin, la naissance de Tom DUFFAUT né le 24 Juillet, la naissance de Toméo ETCHEVERRI né le 13 Août et la naissance de Rodrygo SEVILLA FIGUEIRA RIBEIRO né le 23 Décembre.



Les Mariages

Trois unions ont été célébrées. Que nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

Yves DUPUY et Aline MAZIN le 7 Mars 2020

Pierre MERLE et Romy SAVERYS le 20 Juin 2020

François RODRIGUEZ et Angélique RHAUT le 26 Septembre 2020



Les décès

Nous ont quittés cette année : Monique GINESTET le 28 février 2020, Dominique ROUSSET le 13 Juillet 2020, Pierre TACHE le 25 Juillet 2020, Marguerite TARZIA le 26 Octobre 2020. Que les familles et leurs proches soient assurés de nos pensées attristées.



Infos pratiques

A vos agendas :

Les associations du village comptent sur vous pour vous investir de nouveau et vous mobiliser lors des Assemblées générales à venir !

Assemblée générale

Le Brulhois musical

Samedi 30 Janvier 2021
14 h

salle des fêtes
Saint-Sixte

Organisée dans le respect des gestes barrières

LE COMITÉ DES FÊTES DE SAINT SIXTE VOUS INVITE À SON

Assemblée Générale

A LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-SIXTE

SAMEDI 30 JANVIER à 10H30

Organisée dans le respect des gestes barrières.

CONTACT & RENSEIGNEMENTS
Hervé Hérent 06 84 08 05 96

Si vous êtes intéressés pour vous investir dans ces associations mais n'êtes pas disponible pour participer à ces assemblées générales n'hésitez pas à contacter; pour le comité des fêtes Hervé Hérent au 06 84 08 05 96 et M. Christine Tridon au 06 70 41 38 82.

Zoom sur les commerces & entreprises

GRAVIERE ESBTP Granulats gravière
137, Route de Saint Nicolas
47220 Saint-Sixte
Tél : 05 53 87 44 45



CHARPENTE BOIS SAFFORES
170, Route du Port de Bonneau
4 7 2 2 0 Saint-Sixte
Tél : 05 53 87 30 27



LES VERGERS DE CARNAULE
(Vente de fruits de saison)
558, Route des Fruitières
4 7 2 2 0 Saint-Sixte
Tél : 05 53 87 44 45



JÉRÔME MENUISERIE
1167, Route de St Nicolas
47220 Saint-Sixte
Tél: 06 49 34 51 78



PICOQ CREATIONS
JUDITH COUSIN Couturière créatrice
www.picoqcreation.com

LUCAS TP Terrassement, Assainissement...
888, Route de l'Auroué
47220 Saint-Sixte
Tél: 06 89 03 32 10



ISABELLE BOUDIEB Assistante Maternelle
619, Route du Double, 47220 Saint-Sixte
Tél: 07 64 71 13 50



« CHEZ TONY » Pizza à emporter
Parking face à la mairie
47220 Saint-Sixte
Tél: 06 71 83 70 62



COELHO DA CUNHA REINALDO
Tout travaux du bâtiment
179 rue de Pachou
47220 Saint-sixte



BAR, RESTAURANT « LA TABLE EN BRULHOIS »
5, Place de la Batellerie
4 7 2 2 0 Saint-Sixte
Tel : 05 53 47 82 29



Les projets en cours

Notre village souhaite, sur ce mandat, s'inscrire dans une démarche environnementale et écoresponsable (de plus, nous avons une échéance à fin 2023 sur l'obligation de gestion de nos biodéchets (ou déchets de cuisine).

Ainsi nous avons dans l'idée d'installer un composteur partagé pour ceux qui n'ont pas forcément la place d'avoir un composteur individuel dans leur jardin, ceux qui n'ont pas assez de déchets pour composter



seuls ou ceux qui hésitent aussi peut-être...

En partenariat avec l'Agglomération d'Agen, nous vous proposons l'installation de composteurs partagés dans le village. Le principe est que chacun amène ses biodéchets dans un composteur. Des référents seront les garants de la bonne tenue du site. Le compost ainsi produit sera redistribué entre chaque participant.

Avant de lancer ce projet, nous souhaiterions vous laisser la parole et nous donner votre avis. Vous pouvez répondre sur ce papier et le déposer en mairie ou répondre en ligne en flashant ce QR code :



Par ailleurs, toujours dans cette démarche de recyclage de déchets, nous allons mettre en place dès le début d'année 2 aires de tri dans le cimetière (à chaque entrée) organisées de la manière suivante :

- Une zone de déchets : emballages, compostables et ordures ménagères.
- Une zone de troc : réemploi de tout ce qui peut avoir une seconde vie (en bon état).

En espérant que ces aménagements visant à limiter la production des déchets vous conviennent, nous attendons vos retours d'enquête.

Eclairage public / Relamping

Dans le cadre du plan de rénovation de l'éclairage public de l'Agglomération d'Agen, votre commune devrait procéder un certain nombre d'aménagements en 2021. Relamping (remplacement de l'éclairage actuel par de LED: éclairage de meilleur qualité et moins énergivores) passage à l'éclairage photovoltaïque sur certains secteurs du village sont au programme.

Une phase d'expérimentation, d'extinction de l'éclairage de 23h à 6h sera mise en place et soumise à vos avis pour maintien ou réajustement des horaires.



La vie de l'école

Association des Parents d'élèves des 3 Bords de Garonne

L'association des Parents d'élèves organise tout au long de l'année des actions pour faire plaisir aux enfants et pour aider au financement de projets et sorties scolaires pour les enfants des écoles de St-Sixte, Saint Nicolas de la Balerme et Sauveterre Saint Denis.

L'APE est soutenue par les mairies et notre association a aussi pour objectif d'animer les communes du RPI en déployant les manifestations sur les trois villages.

Election du bureau pour l'année scolaire 2020/2021 :

Présidente : Carole CROQUET

Vice Présidente : Lise FAVARD

Trésorière : Aurélie DELVA

Secrétaire : Julie DAURIAT

Trésorière adjointe : Aurore BARROS



Depuis la rentrée, l'Association des Parents d'Elèves du RPI des 3 Bords de Garonne a tenté d'organiser des manifestations. Malheureusement, la situation sanitaire actuelle ne nous a pas permis de mener à bien ces projets. Nous avons quand même pu maintenir le célèbre goûter des vacances à la Toussaint au terrain de pétanque de Saint Nicolas de la Balerme.

Nous avons souhaité continuer à offrir le goûter aux vacances de Noël et distribuer des cadeaux aux classes accompagnés du Père Noël. L'APE a aussi organisé une vente de calendriers et de glacières personnalisés avec le dessin de chaque enfant. Chaque famille ayant commandé un article pourra le récupérer lors du marché de Noël organisé par les maitresses.

Nous aimerions, pour le second semestre, organiser, les traditionnels goûters des vacances à St Nicolas de la Balerme, le carnaval à St Sixte, le marché aux fleurs à Sauveterre Saint Denis et la kermesse de fin d'année en lien avec les maitres et maitresses des écoles. Mais, la tenue de ces évènements sera dépendante des mesures sanitaires émises par le gouvernement.

L'APE ne serait rien sans les parents bénévoles, donc si vous souhaitez apporter votre aide lors des manifestations, vous êtes les bienvenus !

SOS Espoir 47

Vous éprouvez le besoin de parler, de confier votre mal-être, votre souffrance, vos difficultés relationnelles au travail, en famille. Des écoutants formés par des professionnels restent à votre écoute dans le respect de l'anonymat et la confidentialité des propos échangés. **05.53.66.47.47**. Vous êtes disponible de temps et d'esprit, 25 ans minimum, devenez écoutant bénévole en nous adressant votre candidature par courrier ou courriel.

HORAIRES: du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Avis d'enquête publique

Une enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale de la SARL ESBTP Granulats sur le territoire de notre commune est en cours, en vue de la création d'une carrière alluvionnaire située aux lieux-dits « Taman », « Au Tintade », « Pardien » et « Au Peyrets ».

Monsieur Michel SEGUIN, désigné en qualité de commissaire enquêteur, tiendra des permanences à la mairie, aux jours et horaires suivants :

- Le vendredi 29 janvier 2021 de 09h00 à 12h00
- Le mardi 2 février 2021 de 14h00 à 17h00
- Le vendredi 12 février 2021 de 14h00 à 17h00

Il se tiendra à votre disposition pour aborder ce sujet avec vous et pour répondre à vos interrogations.

Du côté de l'église

Depuis le 18 novembre, l'église de Saint-Sixte est ouverte pendant une heure, tous les mercredis de 16h30 à 17h30.

Cela afin de permettre à ceux qui le souhaitent de venir profiter d'un moment de recueillement, particulièrement en cette période de confinement, ou simplement de venir la visiter, dans le respect, bien sûr, des consignes anti-covid (masques, distances), et aussi de la paix du lieu.



Calendrier de collecte

Les jours de collectes restent inchangés. Vous pouvez retrouver le calendrier de collecte sur Internet sur www.agglo-agen.net ou à la mairie.

Rappel:

LES CONTAINERS DOIVENT ETRE RENTRES DANS LA JOURNEE DANS VOTRE PROPRIETE ET NE PEUVENT RESTER SUR LE TROTTOIR.



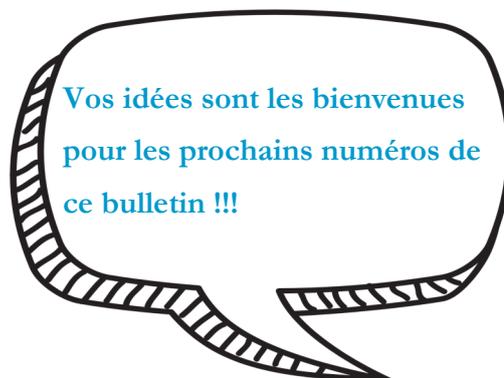
Déchetterie de Fals

Heures d'été :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 18h30
- Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30

Heures d'hiver :

- Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



COLLECTE DES ENCOMBRANTS A DOMICILE

L'AGGLOMÉRATION D'AGEN RÉORGANISE SA COLLECTE D'ENCOMBRANTS AU DOMICILE, QUI SERA DÉSORMAIS GÉRÉE PAR EMMAÛS

COLLECTE D'ENCOMBRANTS, LESQUELS ?

Tous les encombrants qui ne rentrent pas dans une voiture.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS, COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 - Je prends rendez-vous en appelant Emmaüs au 0800 77 00 47
- 2 - Emmaüs vient récupérer les encombrants chez moi
- 3 - Emmaüs remet en vente ceux qui sont en bon état ou met en déchèterie les encombrants défectueux ou abîmés
- 4 - La collecte est réalisée au plus tard 10 jours après la prise de rendez-vous
- 5 - La collecte est gratuite pour les habitants des 31 communes de l'Agglomération d'Agen

Contact :
0800 77 00 47
contact@emmaus47.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

RESSOURCERIE

L'AGGLOMÉRATION D'AGEN SE DOTE DE " RESSOURCERIES " SUR SES 8 DÉCHÈTERIES

RESSOURCERIE : QU'EST CE QUE C'EST ?

Plutôt que de jeter des objets encore en état de fonctionnement, ils auront une seconde vie chez quelqu'un d'autre.

RESSOURCERIE : COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 - Je fais le tri de mes objets encore utilisables
- 2 - L'AFDAS les récupère dans un local dédié de la déchèterie
- 3 - L'AFDAS les remet en vente dans ses locaux
- 4 - Quelqu'un rachète les objets à bas prix

Si vous êtes artisan, professionnel et que vous souhaitez paraître dans le bulletin, faites vous connaître auprès de la mairie pour corriger cet oubli dans le prochain numéro !!!!